

QUELS SONT MES DROITS SUR MES DONNÉES PERSONNELLES ?

Voici les différents droits que vous pouvez exercer auprès des organismes qui utilisent vos données personnelles.



ÊTRE INFORMÉ-E

Un organisme qui collecte des informations sur vous doit vous proposer une information claire sur l'utilisation de ces données.

Exemple : Sur les sites marchands, une information est visible sur tous les formulaires d'inscription avec le lien vers une page dédiée à la protection des données.



VOUS OPPOSER

Vous pouvez vous opposer à tout moment à ce qu'un organisme utilise certaines de vos données.

Exemple : Vous ne voulez plus recevoir d'emails publicitaires d'une certaine entreprise.



VÉRIFIER VOS DONNÉES

Vous pouvez obtenir et vérifier les données qu'un organisme détient sur vous.

Exemple : Vous souhaitez savoir ce qu'un réseau social détient sur vous. Vous pouvez télécharger une copie de tout ou partie de vos données en un clic !



RECTIFIER VOS DONNÉES

Vous pouvez rectifier les informations inexactes vous concernant.

Exemple : Une erreur dans la saisie d'une donnée dans un formulaire a conduit à un mauvais calcul d'une prestation sociale.



GELER L'UTILISATION DE VOS DONNÉES

Vous avez le droit de demander à un organisme de geler temporairement l'utilisation de certaines de vos données.

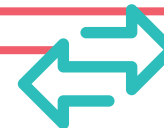
Exemple : Votre ancienne banque est obligée de conserver toutes vos données personnelles pendant dix ans mais vous pouvez demander la limitation de leurs traitements.



EFFACER VOS DONNÉES

Vous pouvez demander à tout moment à ce qu'on efface des données vous concernant.

Exemple : Vous demandez la fermeture de votre compte sur un site marchand et l'effacement des données qui y sont associées.



EMPORTER VOS DONNÉES

Vous pouvez emporter une copie de vos données pour les réutiliser ailleurs.

Exemple : Vous changez d'auto-école. Vous pouvez demander à votre ancienne auto-école de transférer gratuitement votre dossier à la nouvelle.



DEMANDER UNE INTERVENTION

Certaines décisions vous concernant peuvent être prises par des machines, vous pouvez vous y opposer et demander l'intervention d'un humain.

Exemple : Vous recevez un refus automatique de votre candidature à un emploi déposée en ligne.